

MÉMO SÉCURITÉ

7 mars 2022 – Vide technique



Le saviez-vous?

Contexte

Dans le cadre de notre travail, nous pouvons être amenés à entrer dans des zones techniques, notamment au-dessus des zones propres de production. Par exemple lors de visites préalables avant travaux, lors de relevés ou encore lors de la qualification après la réalisation de travaux.

Problématiques

Les zones techniques sont des espaces encombrés avec beaucoup d'obstacles. Des éléments tels qu'une hauteur diminuée, les conduits de ventilation et la tuyauterie ainsi que les supports de câbles électriques amènent des risques de trébucher ou de se heurter.

La construction des plafonds de salle propre n'est pas conçue pour être marcheable. Les zones sur lesquelles il est possible de marcher doivent être clairement délimitées. Ceci comporte un risque de chuter.

Au cours de l'évolution du procédé et des expansions de bâtiment, ces zones sont modifiées et de nouveaux éléments viendront restreindre et complexifier l'accès. Une bonne pratique est donc de retirer les éléments qui ne servent plus question de dégager de l'espace.

Comme ce sont des zones peu fréquentées par la majorité du personnel, elles sont souvent plus encombrées que le reste de l'usine.

Conséquences possibles

Les conséquences possibles sont des chocs, coupures, et des entorses. Dans l'éventualité d'une chute les conséquences peuvent être beaucoup plus dramatiques.



Mitigation

Les moyens d'atténuation possibles à mettre en place doivent impliquer de s'interroger sur la nécessité d'intervenir dans ce domaine.

Remplissez votre formulaire d'analyse des risques professionnels ou tout autre formulaire d'identification des risques au niveau du terrain. Certains des dangers qui peuvent être documentés comprennent :

- Travail en hauteur
- Espace restreint / Espace clos
- Risque de trébuchement
- Thermique : Chaud ou Froid i.e. Les conduites mal isolées
- Bruit
- Mauvais éclairage
- Plafond bas, conduits
- Identifier les endroits où il est permis de marcher en toute sécurité et non la voie de sortie de secours la plus proche

Utilisez l'équipement de protection approprié tel que

- Système antichute
- Casquette antichoc
- Lunettes de sécurité
- Protection contre le bruit

Valider les mesures d'urgence appropriées

- Sortie de secours
- Station de premiers soins.

Demandez à augmenter la luminosité, si possible, sinon utilisez une lampe frontale.

Déplacez-vous lentement, en prenant le temps de regarder où vous marchez et évitez de marcher, de vous tenir debout ou de vous appuyer sur les conduits.

Conclusion

Assurez-vous d'avoir terminé votre analyse des risques professionnels pour la tâche à accomplir

Suivez les politiques de travail seul de l'établissement ou établissez une routine de contrôle avec le superviseur de l'établissement ou un autre personnel responsable